

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA PORTE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-02-09
 Séance du jeudi 20 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain COMBAZ, *Maire*.

Etaient présents : Michel GRANGE, Laure TRUNFIO, Jean-Luc BOCQUIN, Magali SEGARD, Corentin LALLAU BAZIN, Virginie FREYNET TICHADOU, Anne BELLEMIN-LAPONNAZ, Brigitte CHARPIN, Jérôme BROC & Françoise BOISSET (11).

Etaient excusés : Gaëtan DE GRACIA / **pouvoir** à Brigitte CHARPIN & Michaël CHARMEAUX / **pouvoir** à Alain COMBAZ (2).

Etaient absents : Emilie VELLETAZ & David SANTIN-JANIN (2).

Date de convocation : jeudi 13 mars 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 15.

Michel GRANGE a été élu secrétaire.

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS / Année 2025

Après délibération, le Conseil Municipal vote :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13

↳ **Décide** d'accorder les subventions ci-dessous, aux associations, pour 2025,

NOM DE L'ASSOCIATION BENEFICIAIRE	MONTANT
ADMR	350.00 €
ALZHEIMER 73	250.00 €
AMICALE DES PÊCHEURS	350.00 €
ANCIENS COMBATTANTS SAINT JEAN	450.00 €
A.P.E.	800.00 €
COMITE HANDISPORTS 73	200.00 €
LES CEPS	500.00 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR	350.00 €
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	300.00 €
RECRE' ACTION	500.00 €
S'LO VIONS	500.00 €
ST PIERRE FOOT	450.00 €
ST PIERRE GYM	200.00 €
ST PIERRE HAND	700.00 €
PORTE-DRAPEAUX SAVOIE	200.00 €
AUTRES / Subventions exceptionnelles	1 700.00 €
FESTIFILM	800.00 €
TOTAL	8 600.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
 Certifié conforme et exécutoire par Monsieur le Maire, **Alain COMBAZ**

Le Secrétaire,
 Michel GRANGE

Le Maire,
 Alain COMBAZ



